

Du Lacydon à Massalia, les émissions grecques en Gaule du V^eme siècle av. J.-C.

La phase purement archaïque du monnayage de Massalia, qui s'interrompt vers les années 475 avant J.-C., va connaître un prolongement direct au travers d'une période charnière, longue d'une dizaine d'années, marquée principalement par l'adoption d'un nouvel étalon dont le nominal (obole) offre un poids proche de 0,90 g¹, auquel il faut rajouter désormais une divisionnaire (hémiobole) à 0,45 g², mais également par l'apparition de motifs dans certains carrés creux de revers.

Cette phase intermédiaire, qualifiée de postarchaïque, encore nettement imprégnée par l'ambiance ionienne caractéristique du monnayage précédent, va reprendre, pour l'obole (tableau 1), un certain nombre de motifs existants tels que le casque ionien, la tête d'Apollon au crobylos, la tête d'Athéna au casque attique, le griffon et la tête de lion. On note une seule création pour l'atelier à cette époque: la tête d'Athéna au casque corinthien. Il en va de même pour la divisionnaire (tableau 2)³ qui réutilise les anciens motifs au griffon, à la tête de lion, à la tête d'Apollon au pseudo-crobylos et à la tête de gorgone. Seul l'original motif au coléoptère apparaît pour la première fois au sein de ces groupes.

Après cette courte période débute la phase préclassique du monnayage de la cité caractérisée par l'abandon définitif des carrés creux de revers, l'utilisation de nouveaux motifs d'inspiration gréco-sicilienne et par d'importantes évolutions techniques et stylistiques. L'atelier monétaire va désormais émettre des groupes à double type, et les flans jusqu'alors globuleux vont s'arrondir et s'aplatir peu à peu. Vers 465, et pour l'obole (tableau 1), apparaît un premier double type associant la toujours présente tête d'Apollon au crobylos, au sanglier puis au crabe. Ce même nouveau revers au crabe, sous lequel apparaît parfois un M, va se retrouver sur une émission à la tête d'Athéna au casque corinthien, reprise de la phase précédente ainsi que sur les premières à la tête casquée avec la rouelle.

Ce motif à la tête casquée va, à partir des années 450, être associé à une roue (LT 520)⁴. De nombreuses séries vont être frappées à ces deux types jusque vers la fin du Ve siècle. De loin les plus nombreuses pour cette période, ces monnaies furent massivement émises au départ avec une tête à droite et une roue à rayons fins et entretoisés. Les séries à légendes (L, M, MAT, MATA et MASS) s'intègrent dans cet ensemble. Plus tard on assiste globalement à un retournement vers la gauche du motif d'avert et la roue évolue vers des formes à la fois plus schématisées et plus lourdes (rayons épais).

A cette époque, l'atelier crée le motif à la tête de divinité des eaux à légende LACYDON toujours associé à la roue (avec ou sans M) mais qui va être remplacé juste après par une tête de lion à légende MAS. Une reprise nettement modernisée du vieux type à la tête d'Athéna au casque corinthien / roue est émise alors et elle est suivie, vers la fin du siècle, par la création du type à la tête juvénile à légende MASSALIOTAN puis MASSALI⁵ avec une roue allégée et sans aucune trace d'entretoises qu'il faut mettre en parallèle avec la roue de l'émission précédente. Au départ anépigraphie, on va

1. Furtwängler A.E., Le trésor d'Auriol et les types monétaires phocéens, dans *Les cultes des cités phocéennes, Etudes massaliètes* 6, Aix-en-Provence, 2000, p. 175-181.
2. Voir à ce sujet les récents travaux de J.-A. Chevillon sur des groupes d'hémioboles attribuables aux phases postarchaïque et préclassique du monnayage massaliète: Les hémioboles de Massalia à la tête de satyre et à la roue, *C.N. n° 143, S.E.N.A.*, mars 2000, p. 9-13. L'hémiobole préclassique de Massalia à la tête de satyre et au crabe, *C.N. n° 145, S.E.N.A.*, septembre 2000, p. 5-6. L'hémiobole postarchaïque à la tête d'Apollon au pseudo-crobylos, *C.N. n° 147, S.E.N.A.*, mars 2001, p. 9-10. Marseille: l'hémiobole postarchaïque au coléoptère, *C.N. n° 151, S.E.N.A.*, mars 2002, p. 9 et 10. Massalia: un groupe inédit d'hémioboles à la tête d'Apollon au crobylos et à la tête de gorgone dans un carré creux, *C.N. n° 153, S.E.N.A.*, septembre 2002, p. 15-18.
3. Pour ce qui concerne le tableau 2 (hémioboles) il est à signaler que le groupe griffon / tête de lion dans carré creux, encore inédit, va être prochainement publié par Philippe Orsini.
4. De La Tour H., *Atlas de monnaies gauloises*, Paris, 1892.
5. Nous confirmons l'existence d'une série à légende abrégée MASSALI.

rapidement trouver sur le revers et dans l'un des cantons de la roue la lettre M. Dans les années 380, naissent les premières séries au type figé à la tête juvénile et à la roue avec au départ une roue avec légende M puis ensuite MA. Ces séries, frappées en grande quantité, vont perdurer jusqu'à la chute de la cité en 49 avant J.-C.

Enfin, en parallèle à ces émissions d'oboles, il apparaît aujourd'hui que deux séries d'hémioboles furent émises pour cette période (tableau 2). Le droit adopte une originale tête de satyre qui va être associée au crabe puis à la roue.

Ces dernières années, un type nouveau à la tête de divinité des eaux avec légende LACYDON / tête de lion a été mis en avant au travers de trois spécimens. En 1993, A. Furtwängler présente un exemplaire, avec tête de lion à dr., découvert sur l'Oppidum St Marcel, Le Pègue (Drôme)⁶, et l'insère dans sa classification des oboles préclassiques massaliètes du Ve siècle av. J.-C. Puis en 1996 et en 1997, L. Villaronga signale une autre monnaie avec tête de lion à g. et légende AM qu'il donne à Massalia⁷. Enfin, un nouvel exemplaire du Cabinet des Médailles de Marseille a été présenté en 2000 par Mme J. Pournot, conservateur du patrimoine, chargée du Cabinet des Monnaies et Médailles de Marseille⁸.

De par leur rareté, et par manque de données épigraphiques claires, ces spécimens génèrent encore un certain nombre d'interrogations⁹.

Or, nos recherches nous ont amené à étudier, ces derniers temps, plusieurs nouveaux exemplaires au revers à la tête de lion, dont la qualité et la présence de légendes complètes, nous permettent aujourd'hui de mettre définitivement en évidence ce groupe au sein des différentes séries préclassiques de l'atelier massaliète. Nous donnerons de ces monnaies, que l'on peut séparer en deux émissions, la description suivante:

Emission 1 = à l'av. : tête masculine et juvénile d'une divinité des eaux cornue à droite, chevelure flamboyante, légende grecque ΛΑΚΥΔΩΝ devant la tête. Au revers, tête de lion à droite, crinière marquée par de longues mèches légèrement ondulées, museau pointu, langue pendante, oreille en demi rond, œil matérialisé par un simple globule parfois entouré d'une fine paupière, légende MA Σ(MA au dessus de la tête et Σ sous la gueule). Relief moyen.

- monnaie 1, poids: 0,98 g, module: 9,9-9,5 mm, orientation: 9 h, coll. E. de Segonzac.
- monnaie 2, poids: 0,90 g, module: 10,9-8,9 mm, épaisseur: 2 mm, orientation: 1 h, coll. privée (Vaucluse).
- monnaie 3, poids: 0,73 g, module: 10 mm, épaisseur: 2 mm, orientation: 3 h, Saint-Bonnet-du-Gard (Gard)¹⁰.

Emission 2 = Droit identique, au revers le motif au lion se distingue par un retournement de la tête vers la gauche et une légende rétrograde Σ AM (même positionnement des lettres).

- monnaie 4, poids: 0,87 g, module: 9 mm, Cabinet des Médailles de Marseille 2000/608¹¹.
- monnaie 5, poids: 0,90 g, module: 10-9,5 mm, référence: L. Villaronga 1997 (page 61, n° 5 - planche I).
- monnaie 6, poids: 0,94 g, module: 9,7-9,1 mm, Provence.
- monnaie 7, poids: 0,94 g, module: 9 mm, Cabinet des Médailles de Marseille 2000/441.
- monnaie 8, poids: 0,91 g, Le Pègue (Drôme)¹².

-
6. Furtwängler A.E., Massalia im 5. Jh. V. chr.: tradition und neuorientierung, dans *Etudes offertes à J. Schaub, Publication du parc archéologique européen*, Reinheim, 1993, p. 431-448. A noter que la photo de la monnaie présentée par l'auteur (planche 3, n° 12) n'est pas celle du Pègue (monnaie 8), mais d'un spécimen trouvé à Saint-Bonnet-du-Gard (monnaie 3).
 7. Villaronga L., A propos de monnaies massaliotes trouvées en Catalogne, *C.N. n° 129*, septembre 1996, p. 7-10. Monedes de plata emporitanes dels segles V - IV a C, *Acta Numismatica, Institut d'estudis catalans*, Barcelona, 1997.
 8. Pournot J., Les cultes phocéens et le monnayage massaliète de la deuxième moitié du V^e s., dans *Les cultes des cités phocéennes, Etudes massaliètes 6*, Aix-en-Provence, 2000, p. 183-189.
 9. Brenot C., Monnaies massaliètes, dans *Catalogue des monnaies massaliètes et monnaies celtiques du musée des beaux-arts de Lyon*, (C. Brenot et S. Scheers), éd. Peeters, Leuven, 1996. Note n° 18, p. 7.
 10. Py M. et Lebeau D., Stratigraphie du Marduel (Saint-Bonnet-du-Gard), Les niveaux de la deuxième moitié du V s. av. n. è. sur le chantier central, *Documents d'archéologie méridionale*, 15, 1992, p. 261-326. (Cet ensemble était composé de 15 têtes casquées et de ce spécimen à la tête de Lacydon / lion).
 11. Ce spécimen inédit est le deuxième de ce groupe acquis par le Cabinet des Monnaies et Médailles de Marseille (sur le droit apparaissent, devant le visage, les traces d'une frappe plus ancienne).
 12. Richard J.-C. et Lagrand Ch., "Une nouvelle émission de Marseille aux types du Lacydon et de la tête de lion provenant de l'oppidum de Saint-Marcel (Le Pègue, Drôme)" *BSFN*, septembre 2001, n° 7, 56e année; Hatt J.-J., Les fouilles du Pègue (Drôme) de 1957 à 1975, *Gallia*, 34, 1976, p. 31-56 et 35, 1977, p. 39-58; Lagrand Ch. et Thalmann J.-P., *Les habitats protobistoriques du Pègue (Drôme), le sondage n° 8 : 1957-1971*, Grenoble, 1973; Lagrand Ch., Saint-Marcel, Le Pègue, Drôme, *Les enceintes protobistoriques de Gaule méridionale*, Caveirac, 1985, p.101-104.

- monnaie 9, poids : 0,82 g, module : 9,3-8,8 mm, origine : Istres (B. du Rh.), coll. privée.
- monnaie 10, poids : 0,57 g, module : 9,5 mm, coll. T. Mesclé, La Ciotat (B.-du-Rh.).
- monnaie 11, poids : 0,83 g, module : 9 mm, coll. T. Mesclé, La Ciotat (B.-du-Rh.).

En ce qui concerne l'avvers, il faut en premier lieu constater la complète équivalence de style entre les têtes de ce groupe et celles présentes sur les exemplaires à la tête de Lacydon / roue. Cette donnée est désormais confirmée par une liaison de coin entre les droits de nos monnaies 1 (au lion à dr.) et 4 (au lion à g.) et l'exemplaire P1 à la roue (voir planche). Il est également intéressant de noter la ressemblance presque parfaite entre la légende du spécimen n° 2 et celle du P2¹³.

Autre élément commun, la légende LACYDON est confirmée sur 7 des 11 spécimens étudiés. Si l'on excepte la monnaie 3 qui s'avère trop décentrée, la présence de cette légende semble donc quasi systématique, seul le même coin des monnaies 5, 8, et probablement 10, en semble dépourvu. Ces deux données, relatives au droit de ce groupe plaident, en tout cas, pour une évidente contemporanéité entre ces deux ensembles. Le groupe au Lacydon / roue ayant dû précéder de peu celui au Lacydon / lion.

Pour ce qui touche à l'interprétation du motif de droit, A. Furtwängler signale que la chevelure "hérissée" de la divinité des eaux, qui représente la personification du ruisseau qui débouche dans le port de Marseille¹⁴ doit correspondre en fait à un diadème de prêtre. Cette forme de diadème se retrouve, d'après l'auteur, sur une tête de Sélinus au sein d'une série de tétradrachmes de Sélinonte¹⁵. Cependant, dans le corpus de Schwabacher¹⁶, nous constatons que ces têtes portent un bandeau nettement apparent qui encercle l'ensemble de la tête (voir P3 et agrandissement). Nous rajouterons que, toujours pour Sélinonte, on trouve sur ses didrachmes une illustration du dieu-fleuve Hypsas représenté avec une corne qui pointe sur le front. Mais là aussi, comme sur la plupart des tétradrachmes, la chevelure reste plate et sans mèches (voir P4 et agrandissement).

Or, nos monnaies offrent une tête à la chevelure flamboyante constituée de longues mèches se terminant en crochets¹⁷ et présentent indubitablement, pour la plupart, une corne posée sur la tempe sans la moindre trace de bandeau. Nous préférons donc les rapprocher de la tête

du dieu-fleuve de Géla détaillée par G.K Jenkins¹⁸, en particulier au travers de la série de bronze (groupe C) émise dans les années 415-410 (voir P5). Sur le tétradrachme de Géla de la fin du même siècle apparaît déjà nettement la corne personnifiant le Dieu-fleuve, mais le bandeau est présent et enserre une chevelure marquée par de fines mèches¹⁹. Alors que sur la série de bronze le bandeau a disparu, la corne pointe, et les mèches finissent en crochets.

Dans l'état actuel de nos recherches, il apparaît que le style de nos monnaies s'avère fort proche de celui de cette émission sicilienne du milieu du dernier quart du Ve siècle. On peut donc en déduire, comme l'a montré A. Furtwängler²⁰, que l'atelier massaliète a pu bénéficier, comme pour la plupart des nouveaux groupes, de la venue de maîtres graveurs grecs ayant exercé en Sicile et en Grande Grèce pour créer les premiers coins.

Le revers, quant à lui, offre une tête de lion de profil de type museau "pointu" utilisée, à l'époque archaïque sur l'hémidrachme massaliète de la phase A. Le style est dégénéré et la qualité est faible, mais le type repris pourrait s'inspirer des séries de tétradrachmes de Léontini. En se référant à Boehringer²¹, il apparaît que la série la plus proche "au museau pointu" (voir P6) doit se placer vers les années 435 (série 3 qui s'achève après 430). Ce type de rapprochement restant cependant aléatoire, l'on peut juste rajouter que cette tête de lion correspond à une nouvelle reprise, pour l'atelier, de ce motif ancien.

13. Exemplaires à la tête de Lacydon / roue: P1 (0,80 g), P2 (0,98 g), coll. T. Mesclé, La Ciotat (B.-du-Rhône).

14. Richard J.-C., Les monnaies du Lacydon, dans *Mélanges offerts au Dr. Colbert de Beaulieu, Le Léopard d'Or*, Paris, 1987, p. 723-725. Richard J.-C., Les divinités sur les monnaies de Marseille, IV^e-I^{er} siècles av. J.-C., dans *Les cultes des cités phocéennes, Etudes massaliètes* 6, Aix-en-Provence, 2000, p. 191-196.

15. Furtwängler A.E., Monnaies grecques en Gaule : nouvelles trouvailles (6^{ème} -5^{ème} s. av. J.-C.), dans *La monetazione dei Focci in Occidente, Atti dell'XI convegno del centro internazionale di studi numismatici (Napoli 25-27 ottobre 1996)*, Roma, 2002, p. 103-104, notes 53 à 55.

16. Schwabacher W., Die Tetradrachmenprägung von Selinunt, *Mitteilungen der Bayerischen Numismatischen Gesellschaft*, 43, 1925, p. 1-89.

17. Brenot C., Une étape du monnayage de Marseille : les émissions du V^e s. av. J.-C., dans *Marseille grecque et la Gaule, Etudes massaliètes*, 3, 1992, p. 245-253.

18. Jenkins G.K., Le origini della monetazione di bronzo in sicilia e in magna grecia, *Istituto italiano di numismatica*, supplemento al volume 25 degli "annali", Roma, 1979, p. 181-186, pl. XXIV-XXX.

19. Colin Bouffier S., Sources et fleuves dans les cultes phocéens : les exemples de Marseille et de Vélia, dans *Les cultes des cités phocéennes, Etudes massaliètes* 6, Aix-en-Provence, 2000, p.69-80.

20. Furtwängler 1993, p. 433.

21. Boehringer C., "Zur Münzgeschichte von Leontinoi in klassischer Zeit", *Studies in Greek numismatics in memory of Martin Jessop Price, Spink*, Londres, 1998, p. 43-53, pl. 10-13.

Dans l'iconographie religieuse archaïque le lion représente, d'après A. Furtwängler, la bête d'Apollon, comme à Milet et Didyme où l'on trouve beaucoup ce motif sous cette forme. Le lion symbolise, de plus, "l'essor de la colonisation par voies maritimes"²². Nos nouveaux spécimens attestent également que la légende complète de ce groupe ne se réduit pas aux lettres **MA**, mais qu'elle s'avère constituée de 3 lettres disposées en deux parties bien séparées, le **MA** au dessus du museau et le **Σ** au dessous. La lecture se faisant de gauche à droite pour l'émission avec la tête de lion à droite, alors qu'elle est rétrograde pour la 2^e émission.

Le style du revers de la tête de Lacydon / roue est à rapprocher de celui des têtes casquées à gauche du milieu de la deuxième moitié du V^e s. avec des formes alourdies et fortement schématisées. Les rayons sont épais et s'élargissent à l'approche du cercle extérieur. Parfois la gravure, particulièrement stylisée, s'avère formée de 4 demi-cercles rattachés en leur centre (voir P7)²³. Au milieu, le moyeu est traité sous la forme d'un simple globule (voir P8: spécimen n° 4I, G.E Reynaud)²⁴. A signaler le rapport étroit entre ce revers et celui de l'exemplaire à la tête casquée n° 69 (voir P9) présent dans le même dépôt.

Enfin, on peut noter que le revers de notre groupe à la tête de Lacydon / lion a très certainement servi lui-même de prototype pour une émission empuritaine à la tête de lion (légende EM) datable du début du IV^e siècle (voir P10)²⁵.

L'étude caractérisque de ces émissions nous a permis de constater un certain nombre de liaisons de coins entre ces monnaies: deux d'entre-elles sont avérées entre les droits et les revers de l'exemplaire 5 publié par L. Villaronga et le spécimen 8 du Pègue (et peut être avec l'exemplaire 10 pour le droit). Pour les avers, liaisons entre les monnaies 1 et 4 ainsi que 9 et 11. Pour les revers, les exemplaires 6 et 9 proviennent du même coin. Enfin, le revers 4 est identique à celui des spécimens 5 et 8.

La contemporanéité entre les séries au Lacydon / roue et Lacydon / lion est donc attestée avec un coin d'avers qui a été utilisé pour les deux groupes (monnaies 1 et 4). Les autres liaisons permettent d'établir l'existence, à partir des 11 spécimens étudiés, de 7 ou 8 coins de droit et de 8 coins de revers. Ce rapport proche de 1:1 vient confirmer celui constaté par G.K Jenkins sur les petites séries d'argent à double type telles que les litrae de Géla ou de Syracuse sur lesquelles l'usure des coins de droit et de revers tend à s'équilibrer²⁶.

Enfin, la fréquence des liaisons constatée sur nos spécimens au lion paraît correspondre à celle d'un ensemble à volume relativement limité émis sur une période assez courte.

Concernant l'approche métrologique de ces émissions il apparaît que nos onze exemplaires offrent un poids moyen de 0,852 g. Ces poids s'insèrent parfaitement dans la métrologie du nominal adopté par l'atelier à partir des années 475 et qui va perdurer pour l'ensemble des groupes préclassiques qui vont s'échelonner jusque vers les années 380. On constate, au fil des émissions une légère mais constante perte de poids. Cette donnée a été vérifiée par Mme H. Nicolet-Pierre au sein du trésor présenté par G. Reynaud où les Lacydon offrent une moyenne pondérale de 0,868 g, légèrement inférieure à celles des archaïques et "crabes": 0,88 g, et des têtes casquées: 0,874 g²⁷.

La corrélation entre la moyenne des Lacydon / roue et celle de nos onze spécimens au lion, légèrement moins lourds, nous amène donc à opter pour un positionnement un peu plus tardif pour les deux groupes à la tête de Lacydon que celui communément admis.

Ainsi, en tenant compte, pour l'avers de nos monnaies, du bronze gélien émis aux alentours des années 415-410, des spécificités relatives à la roue de revers du groupe Lacydon / roue qui correspond aux formes terminales que l'on trouve sur les séries à la tête casquée, et de l'éventuel rapprochement du revers massaliète au lion avec celui présent à Léontini (série 3), nous placerons désormais la frappe de ces groupes, qui s'insèrent dans la phase préclassique du monnayage de la cité, entre les années 430 et 410 avant J.-C.

Il y a encore seulement dix ans, on croyait connaître l'ensemble des émissions massaliètes: les séries archaïques dites du trésor d'Auriol, la drachme lourde, le triobole, les drachmes légères, les dioboles, les oboles "classiques" lourdes et légères et les innombrables frappes de bronzes.

22. Furtwängler 1978, p. 293.

23. Spécimen à la tête de Lacydon / roue, poids: 0,94 g, coll. T. Mesle, La Ciotat (B.-du-Rhône).

24. Reynaud G.E., Un trésor de monnaies massaliètes du V^e siècle, *Revue Numismatique*, 6e série, tome XXV, 1983, p. 35-42. (voir notes bibliographiques par H. Nicolet-Pierre).

25. Villaronga 1997, planche 17, n° 182-184.

26. Jenkins G.K., *The Coinage of Gela*, *AMuGS* 2, 1970.

27. Reynaud, 1983, p.35.

Les recherches récentes ont permis de découvrir de nombreuses nouvelles séries, sur une métrologie d'oboles, qui ne peuvent plus être considérées comme des émissions courtes et isolées mais qui s'organisent principalement au V^e siècle avant J.-C., dans des frappes de typologies très variées qui sont, manifestement, la preuve d'une excellence de l'atelier monétaire massaliète... au siècle de Périclès.

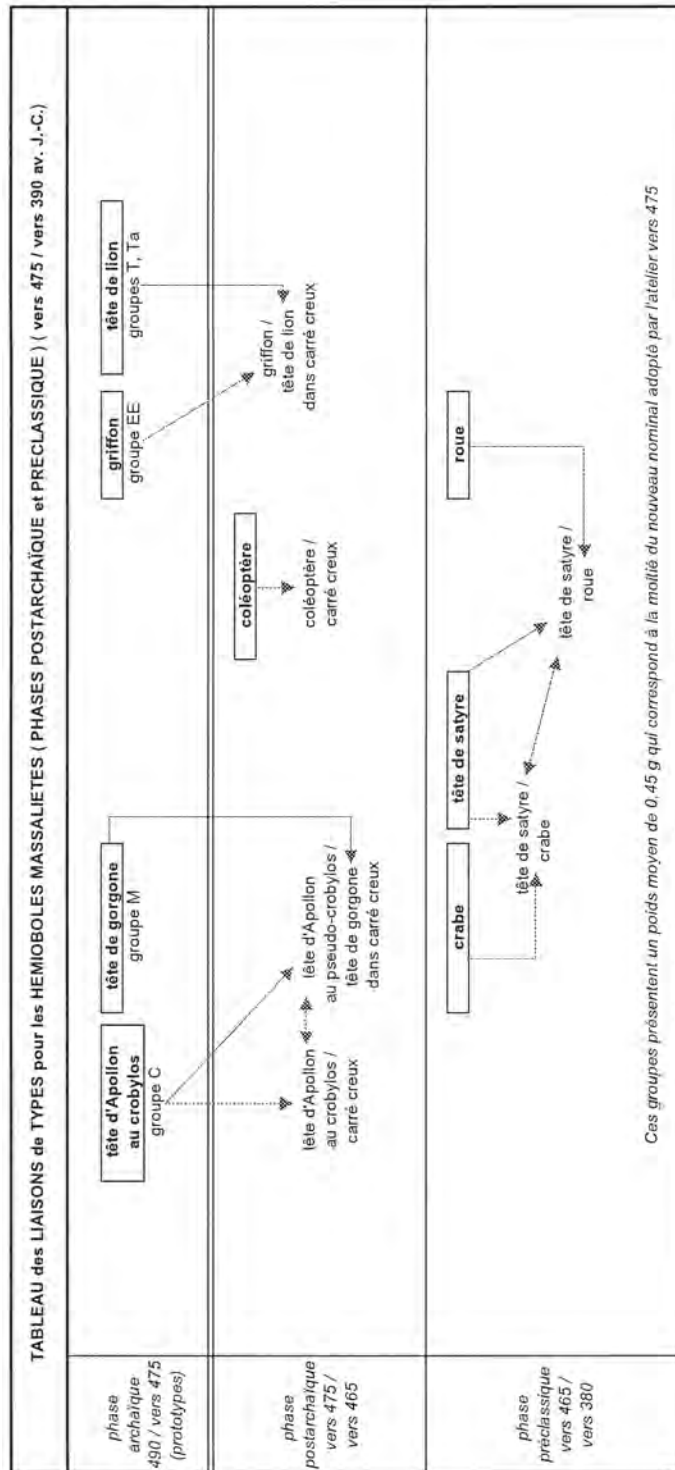
Ces séries du V^e siècle avant J.-C. sont intéressantes aussi parce qu'elles présentent une grande variété de droits et, surtout, de revers qui illustrent une iconographie provenant de Grèce, de Sicile ou de Grande Grèce.

En quelque sorte, ce cinquième siècle est un siècle de variété typologique distincte de l'ensemble des séries postérieures qui offrent, dans la plupart des cas, une iconographie immobilisée. Celle-ci est certainement la contrepartie du succès du monnayage massaliète non seulement dans le domaine massaliète mais bien au-delà²⁸ et pour plusieurs siècles.

On voit bien que l'atelier de Marseille nous offre, sur les six siècles antérieurs à Auguste, une richesse et un dynamisme monétaire dont, même aujourd'hui, nous ne sommes pas encore certains de mesurer toute l'importance pour la numismatique et l'histoire.

28. Richard J.-C., La diffusion des monnayages massaliètes au-delà du territoire de Marseille, dans *Marseille grecque et la Gaule, Etudes massaliètes*, 3, 1992, p. 255-260.

(Nos vifs remerciements vont à Thierry Mesclé, pour les précieux renseignements qu'il a bien voulu nous fournir)



Emission I



Emission 2

